



INFOlettre N°26

Nos valeurs illustrées

22 janvier 2026

Bonjour à toutes et tous,

Les élections approchent et toute la liste est mobilisée !

Certains peuvent voir, sur nos réseaux sociaux (site, Facebook et instagram), les nombreuses informations que nous y diffusons depuis début décembre. Nous souhaitons néanmoins tenir informés par cet email toutes celles et tous ceux qui ne sont pas des adeptes de ces réseaux, en reprenant ici ce qui y a été présenté.

**Notre prochaine REUNION PUBLIQUE de présentation officielle
du programme et de la liste Cucuron, ensemble pour demain
VENDREDI 30 janvier 2026 à 19h
Salle de l'Éden, Cours Pourrières, Cucuron**

Le saviez-vous ?

Pour avoir le droit à s'inscrire sur les listes électorales il faut avoir une attaché avec la commune au titre de :

- son domicile principal
- sa qualité de contribuable
- sa qualité de gérant de société.

Il est important de venir voter le **15 Mars 2026 entre 8H00 et 18h00**
Car s'il n'y a que 2 listes, il n'y aura qu'**un seul tour** !

Pour voter aux élections municipales, il faut :

- Être âgé d'au moins 18 ans la veille du scrutin.
- Être de nationalité française ou citoyen de l'Union européenne résidant en France.
- Être inscrit sur les listes électorales de sa commune.
- Jouir de ses droits civiques et politiques.

Les citoyens européens résidant en France peuvent voter aux élections municipales.

Nous constituons une liste ouverte aux différentes sensibilités de notre commune, faite de cucuronnaises et cucuronnais conscients de la nécessité de s'unir face aux difficultés et défis auxquels nous pouvons être confrontés en tant que citoyennes et citoyens.

Valeurs et engagements :

Nous souhaitons contribuer au maintien et à l'amélioration de la qualité de vie à Cucuron, en nous appuyant sur la participation active des habitants qui le souhaitent et la richesse du tissu associatif local.

Nos valeurs :

- Replacer l'habitant au cœur des décisions locales,
- Servir le bien vivre ensemble,
- Respecter l'humain et l'environnement.

Voici quelques exemples pour les illustrer :

Replacer l'habitant au cœur des décisions locales

Aménagement du parc de la Ferrage

Avant, ce lieu était peu fréquenté. Aujourd'hui, on y voit des enfants jouer, des parents discuter sur un banc, les jeunes adultes jouer au foot ou au basket, des grands-parents se promener, des habitants jardiner ensemble...

Le Parc de la Ferrage, on l'a pensé comme ça : un lieu simple, agréable, pour tout le monde.

Ce parc a été conçu et réalisé lors du précédent mandat, sous l'impulsion du maire Roger Deranque, avec l'engagement d'élus qui se retrouvent aujourd'hui sur notre liste ou partagent nos convictions.

Mais surtout, il a été pensé en écoutant les habitants, et en travaillant avec les jeunes du village.



Le résultat, vous le connaissez. Vous y allez, vos enfants y vont, vos parents aussi.

C'est de cette manière-là que nous voulons continuer à créer de nouveaux endroits utiles pour les villageois ; en partant des réalités locales, en écoutant et en faisant des choses qui servent vraiment au quotidien et au plus grand nombre.

Servir le bien-vivre ensemble

Prendre soin de nos acteurs économiques !

Nos acteurs économiques, dont nos commerçants, jouent un rôle clé pour la vitalité du village et dans la vie des habitants.



Afin de prendre soin d'eux, on pourrait imaginer et mettre en place :

- Nommer un élu référent, interlocuteur privilégié pour un suivi simple des demandes
- Organiser des réunions régulières et/ou sondages numériques pour recueillir les avis
- Aider à la communication sur les évènements
- Travailler de concert sur des problématiques communes (stationnement, signalétique,...)
- Veiller à prioriser les achats de la municipalité dans les commerces et chez les producteurs locaux.

Idéalement, pouvoir s'appuyer sur l'Association des Commerçants et Artisans existante pour assurer une politique économique et une offre pérenne.

Respect de l'humain et de l'environnement

1- Salle de recueillement gratuite

De nos jours, de plus en plus souvent, les obsèques se font sans cérémonie.

Pas de temps collectif, pas de lieu pour se rassembler, ou parfois seulement sur un court temps, au crématorium (le plus proche est à Aix-les-Milles), pour ceux qui peuvent s'y rendre. Pourtant, beaucoup ressentent le besoin de se recueillir ensemble, de partager un souvenir, un temps de présence et de soutien.



Pour répondre à cette réalité, nous proposerons pour les décès d'habitants du village, de mettre gratuitement à disposition des familles qui le souhaitent, un espace public.

2- Prendre soin des platanes, et replanter des arbres pour assurer l'avenir

Nous sommes tous très fiers de nos platanes, qui bordent l'Étang et les boulevards périphériques. Ils sont grands, ils sont beaux... mais ils sont vieux.

Nous devons prendre grand soin d'eux en faisant le maximum pour éviter les blessures et les chocs, ainsi que veiller à la désinfection des outils utilisés pour les tailles, facteurs qui peuvent propager la maladie liée au chancre coloré.



Une veille phytosanitaire régulière est nécessaire qui permette de réagir rapidement. Certains de nos merveilleux platanes sont malades ou en fin de vie. Et nous devrons inévitablement planter d'autres arbres, des platanes ou pourquoi pas d'autres espèces, de façon à ne pas risquer de nous retrouver, dans un futur pas si lointain, avec de trop grandes zones sans arbres, brûlantes en plein soleil !

L'ombre et la fraîcheur de demain se prépare dès aujourd'hui !

3- Pour un CCAS fort, proche et utile

Le CCAS, késako ?

Le Centre communal d'action sociale est un organisme extérieur au conseil municipal, financé par une subvention municipale. Il est composé d'un conseil d'administration formé à parité d'élus (dont le maire) et de personnes de la société civile.



Objectifs : informer clairement la population sur les aides disponibles, recueillir les besoins et accompagner les demandes d'aides sociales au profit des habitants les plus en difficulté.
Ponctuellement, initier des actions sociales locales.

Concrètement, le CCAS propose :

- Micro-crédit social
- Aide alimentaire
- Chèques d'accompagnement personnalisé
- Aides financières ponctuelles
- Domiciliation administrative
- Soutien aux seniors : portage de repas, aide ménagère

Nos engagements :

- des permanences formelles hebdomadaires et/ou bimensuelles
- des membres compétents
- une information claire et accessibles
- une gestion transparence et publique (bilan annuel d'activité et financier)

💬 Personne ne doit rester sans solution.

Retrouvez encore plus d'exemples illustrant nos valeurs sur notre site web :

<https://regisaudibert2026.fr/valeurs-engagements>

Le saviez-vous ?

1- Notre Cinéma, LE CIGALON et l'association Basilic Diffusion

Notre cinéma rural, Cinéma Le Cigalon, porté par l'association Basilic Diffusion depuis 2013, a été reconnu d'Intérêt Général. Il décroche, depuis novembre 2019, le titre très convoité d'« Espace de vie sociale » par la CAF de Vaucluse ! Grâce à ce soutien financier important, notre cinéma continue de briller avec des actions culturelles et sociales qui font vibrer notre communauté !



Notre cinéma est un véritable laboratoire d'idées, toujours en train de concocter des projets en collaboration avec des acteurs du village et du Sud Luberon, des secteurs social, culturel, scolaire et éducatif.

Il a également reçu plusieurs autres labels du Centre National du Cinéma :

- 🎬 cinéma "Jeune Public" avec des films, des animations et des stages (6 463 jeunes de moins de 18 ans ont fréquenté Le Cigalon et sa Tournée en 2024 !)
 - 🎥 cinéma "Recherche et Découverte" avec des documentaires passionnants
 - 📽️ cinéma "Patrimoine" pour faire revivre des classiques du cinéma !
- Bravo et merci à cette belle équipe !

2- De la ferme à ta cantine ! Une histoire de carottes...

L'opération « **De la ferme à ta cantine** », initiée par le Parc du Luberon dès 2009, vise à accompagner les communes volontaires dans l'approvisionnement des restaurants scolaires en produits locaux, et, si possible, biologiques. Chaque commune avance à son rythme avec un objectif minimal commun : un repas 100 % local par trimestre. Certaines communes vont plus loin en atteignant quotidiennement les 60 à 80 % de produits locaux et bio dans leur cantine.



Les cantines qui adhèrent à ce projet se voient décerner un label : les carottes, de 1 à 3 selon leur degré d'adhésion au protocole.

Sous l'impulsion d'Anne-Cécile REUS, lors du dernier mandat de Roger Deranque, la cantine de Cucuron s'était vue décerner 1 carotte. Merci Anne-Cécile !

Cette carotte a été abandonnée après les élections de 2020...

Actuellement, à la cantine de l'école primaire de Lauris, plus de 90% des aliments et plats servis sont à base de produits labellisés bio (label 3 carottes) et 60% sont d'origine locale, avec une forte réduction du gaspillage et un coût matière des repas qui n'a pas augmenté depuis ces changements bénéfiques.

De plus en plus de communes adhèrent à cette charte, pour le plus grand bien-être des enfants... et de la planète !

Email : contact@regisaudibert2026.fr

Facebook : [cucuron.ensemblepourdemain](https://www.facebook.com/cucuron.ensemblepourdemain)

Instagram : [cucuron.ensemblepourdemain](https://www.instagram.com/cucuron.ensemblepourdemain)

Site web : <https://regisaudibert2026.fr>